

Le psychanalyste utilise une des approches de la psychothérapie, la psychanalyse inventée par Sigmund Freud. Ni le titre ni l'exercice de la psychanalyse ne sont réglementés en France, ce qui en fait une profession peu protégée et parfois mal reconnue. Spécialiste de l'inconscient, il n'est pas nécessairement médecin, mais doit être préalablement passé par l'expérience de la cure analytique pour devenir à son tour psychanalyste.